

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Étudier le contrôle exercé par l'URSSAF pour en connaître les modalités pratiques
- Identifier les sources réglementaires, outils et réflexes permettant de vérifier l'état de conformité des pratiques de la collectivité
- Appréhender les différentes cotisations et contributions dues au régime général de la Sécurité sociale
- Appréhender les principaux cas particuliers devant appeler à une vigilance accrue

Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels et de la rémunération

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur les cotisations et contributions URSSAF
- Avoir des connaissances de l'URSSAF de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Étudier le contrôle exercé par l'URSSAF pour en connaître les modalités pratiques

Identifier les sources réglementaires, outils et réflexes permettant de vérifier l'état de conformité des pratiques de la collectivité

Appréhender les différentes cotisations et contributions dues au régime général de la Sécurité sociale

Appréhender les principaux cas particuliers devant appeler à une vigilance accrue

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste de la rémunération des agents publics et de l'URSSAF

Parcours pédagogique

Objectif Pédagogique : Étudier le contrôle exercé par l'URSSAF pour en connaître les modalités pratiques.

• Présentation de l'organisation générale et des missions des URSSAF

• Contrôle

- La charte du cotisant contrôlé
- Objet du contrôle et personnel en charge du contrôle
- Déroulement du contrôle
- Suites du contrôle

• Contentieux

- Phase amiable
- Phase contentieuse
- Le rescrit social

Objectif Pédagogique : Identifier les sources réglementaires, outils et réflexes permettant de vérifier l'état de conformité des pratiques de la collectivité.

- Etat et partage des bonnes pratiques du quotidien.
- Sources et veille réglementaire.
- Impact du SIRH
- Le site de l'URSSAF : fiches thématiques et simulateurs.
- Net Entreprise
- Le référentiel DSN

Objectif Pédagogique : Appréhender les différentes cotisations et contributions dues au régime général de la Sécurité sociale

• Cotisations et contribution de agents des collectivités territoriales affiliés à la CNRACL

- Règles d'assujettissement
- . Situations particulières
- Cotisations et contributions dues au régime général de Sécurité sociale
- . Assiette, nature des cotisations, exonérations

• Cotisations et contributions de agents des collectivités territoriales non affiliés à la CNRACL

- Règles d'assujettissement
- . Situations particulières
- Cotisations et contributions dues au régime général de Sécurité sociale
- . Assiette, nature des cotisations, exonérations

Objectif Pédagogique : Appréhender les principaux cas particuliers devant appeler à une vigilance accrue.

• **Principaux cas particuliers & principales notions particulières.**

- Avantages en nature et les frais professionnels
- Apprentis / Contrats « aidés »
- Stagiaires gratifiés
- Elus locaux
- Bases forfaitaires
- Exonérations « aide à la personne »
- Demi-traitement
- Prestations sociales
- Fait générateur depuis le 1er janvier 2018
- Proratisation du plafond de sécurité sociale

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 3 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org